



Pour les droits et la justice sociale

Les organisations syndicales réunies le 1^{er} juillet affirment que la solution à la crise sanitaire et la reprise d'activité ne peut se faire sans les travailleurs et travailleuses du public et du privé.

La situation sanitaire ne peut et ne doit pas être utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié.es dans tous les domaines : emplois, conditions et temps de travail, salaires, sécurité sociale, retraites et assurance chômage en particulier.

Le quoi qu'il en coûte d'hier ne sera pas demain le quoi qu'il en coûte pour les travailleuses, les travailleurs, les jeunes et les retraité.es qui n'ont pas à payer la facture sous quelques formes que ce soit.

Conditionner des aides publiques selon des normes sociales et environnementales doivent permettre de préserver et créer de nouveaux emplois.

L'heure est à la nécessaire défense des droits et à la satisfaction des revendications :

- Un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous, l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- Des augmentations de salaire, pensions et minimas sociaux ;
- L'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au code du travail et garanties collectives ;
- L'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage ;
- L'arrêt des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens ;
- Le rétablissement de tous les droits et libertés.

L'enjeu climatique environnemental est majeur. La nécessaire transition écologique ne peut se faire qu'en préservant l'emploi et les droits des salarié.es.

Les syndicats vont organiser et préparer des assemblées générales et des réunions syndicales afin de préparer la mobilisation.

Les organisations syndicales affirment leur détermination et entendent lancer un avertissement au gouvernement et au patronat.

Elles sont prêtes et déterminées à appeler à la mobilisation interprofessionnelle la plus large, y compris par la grève, avec l'ensemble des travailleurs et travailleuses, des jeunes et des retraité.es qui se battent et agissent justement pour leurs droits et la justice sociale.

D'ores et déjà, elles décident de réunir une intersyndicale le 30 août.

Montreuil le 1^{er} juillet 2021